Pétition à vocantion internationale sur le site Avaaz

La démarche

Au delà de la pétition que nous publions sur notre site (Cliquer ici) et qui compte près de 3000 signatures, nous avons entrepris la création d'une campagne sur le site Avaaz. Ce site de pétitions citoyennes a un impact international et la pétition peut être facilement partagé.

Voir et signer la pétition

Pourquoi c'est important ?

En France, comme dans la quasi totalité des Pays du monde, les citoyens ne peuvent, lors d'un vote, manifester leur refus de valider les offres proposées tout en étant comptabilisé dans les voix exprimées.

Ils peuvent voter blanc, nous direz vous ?

Certes, mais les votes blancs, s'ils sont comptés, ne sont pas comptabilisés dans les bulletins exprimés. Subtil, nous direz vous ? Sans doute. Et pratique pour certains, puisque du coup, un vote blanc n'a pas plus d'impact qu'une abstention.

Qu'il y ait encore des millions de personnes à faire l'effort de se déplacer pour mettre dans l'urne un bulletin qui ne comptera pas devrait même nous étonner !

Mais quand un pays est bâillonné, qu'il ne peut plus s'exprimer que par l'absence (70% d'abstention), les extrêmes ou la violence, c'est l'implosion qui est à craindre, et bien sûr la fin de la démocratie, si tant est qu'il y ait réellement eu démocratie…

Rêvons un peu…

Et si on pouvait voter blanc pour dire **«Non, je ne peux accorder ma confiance, même a minima, à aucune des offres sur la table»**

Et si ce vote comptait ?

Et si, lorsque la majorité des électeurs a choisi ce vote blanc, il fallait réorganiser des élections avec des offres différentes (interdiction aux candidatures précédentes de se représenter) ?

Ne serait-on pas en droit de considérer que les citoyens auraient alors les moyens d'arrêter certaines dérives ? D'exiger des propositions convaincantes et différentes, voire nouvelle et créatives ? Et surtout des résultats et des comportement loyaux de la part des élus des nations.

Dans toute démocratie, le droit de vote est un acte civique de la plus haute importance. Le droit de vote doit donc être encouragé et valorisé. C'est à la loi de permettre d'exprimer à travers les urnes l'opinion, et donc le choix, de chacun d'entre nous.

Le grain de sable

Ce qui peut apparaître comme un détail « technique » est en fait le garde fou indispensable d'une démocratie. Devenez-en conscients et réclamez, peuples du monde entier qui avaient déjà le droit de vote, ce droit fondamental. Celui de pouvoir dire NON.

En France, l'article L.66 du code électoral, et ceci malgré la réforme de février 2014, continue à refuser aux votes blancs le statut de votes exprimés. Ils continuent donc à rejoindre les bulletins nuls dans la poubelle et n'ont aucun impact sur le résultat final. Les motivations de beaucoup d'électeurs « blancs » ne sont pourtant ni le désintérêt, ni le manque d'information mais avant tout le simple refus des candidats en présence.

Le vote blanc n'est ni une abstention, ni un vote nul. Il permet aux électeurs d'adresser un message à leurs élus tout en offrant une meilleure lisibilité des résultats d'un scrutin. Sa reconnaissance serait, 67 ans après le droit de vote aux femmes (pour la France), une très grande évolution de la démocratie française, comme pour toutes les grandes démocraties du monde qui suivraient ce chemin.

Pour la France, et les autres démocraties, celles d'aujourd'hui et celles à venir, nous demandons :

- l'abrogation de la loi de 2014 pour cause de non constitutionnalité
- une nouvelle loi modifiant le code électoral afin que le vote blanc soit pris en compte dans les résultats comme suffrage exprimé : 1 vote = 1 voix
- qu'une majorité de votes blancs invalide une élection. Celle-ci devra alors être réorganisée avec de nouveaux candidats.

Un grand Merci pour votre soutien, à la construction des démocratie de demain. En espérant que ce demain soit proche, car la maison brûle.

Xavier, Michelle, Philippe, Magali, Yann, Sophie, Stéphane, Fanny, Bernard, Dominique, René, Yann, Francis, Alexis, Nelly, Gérald et les autres.

– Pétition publiée le 26 novembre 2014 –